



Parlement francophone bruxellois

035057

Question orale de Mme Nicole Bomele, Députée bruxelloise DÉFI à Barbara Trachte, Ministre-présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de la Promotion de la santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique

Concerne : la manifestation du secteur non marchand du mardi 31 janvier 2023

Madame la ministre,

A l'appel du front commun syndical, une manifestation nationale du secteur non marchand réunissant plusieurs milliers de personnes s'est tenue le 31 janvier dernier à Bruxelles. Les syndicats du secteur dénoncent l'absence de réponses satisfaisantes pour pallier la pénurie de personnel liée au manque d'attractivité des métiers du secteur du non marchand. Le front commun demande un refinancement du secteur afin de permettre des conditions de travail satisfaisantes (horaires stables, contrats stables, effectifs suffisants, mise en place de mesures concrètes pour diminuer la charge mentale, etc.). En outre, les représentants des travailleurs du secteur demandent une meilleure conciliation vie privée, vie professionnelle et une augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs par une hausse de salaires.

En décembre 2021, un accord entre les gouvernements bruxellois (COCOM, COCOF et Région de Bruxelles Capitale) et les partenaires sociaux du secteur non marchand a été conclu pour les années 2022-2024. Ce dernier vise à améliorer les salaires du secteur, l'amélioration des conditions de travail par la mise en œuvre de mesures dites de tenabilité dès 2022 et un renforcement des normes de personnel. Enfin, le budget destiné aux accords du non marchand a été augmenté, le faisant passer de 30 millions d'euros à 57 millions d'euros pour la fin de la législature.

Pour notre groupe, cet accord du non marchand est un pas dans la bonne direction et doit être exécuté entièrement. Cependant, il est également indispensable de maintenir un dialogue constant et constructif avec le secteur, que ce soit pour la mise en œuvre des accords conclus, que pour leur assurer toute notre attention à leurs préoccupations en matière de bien-être au travail. En effet, les métiers du secteur non marchand doivent être de nouveau valorisés et rendus attractifs, et en particulier, dans le contexte de pénurie que nous connaissons.

Dès lors, Madame la Ministre, j'aimerais vous poser les questions suivantes :

- Avez-vous pu vous entretenir avec les représentants des travailleurs du secteur du non marchand au sujet de leurs revendications ? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous donner un feedback de cet entretien ?
- De nouvelles propositions ont-elles été formulées au front commun syndical ? Si oui, pouvez-vous nous les détailler ?
- Une concertation avec les autres niveaux de pouvoir est-elle prévue pour coordonner les mesures de soutien au secteur du non-marchand ?

Je vous remercie pour vos réponses.



Nicole
Le 1er février 2023

Bomele